PLOUHA
LES FALAISES

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212202220-20251215-131_2_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2025 – N° 131/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de PLOUHA, légalement convoqués le 8 décembre 2025, se sont réunis à L'Espace Hermine sous la présidence de M. Xavier COMPAIN, Maire.

Etaient présents : Xavier COMPAIN, Jean-Marie LEROY, Eva TROEGER, Jean-Luc DORNEMIN, Christine LANCASTER, Jean-Yves GUILLOUET, Danie LE PUT, Michèle LE GUEN, Jean-Michel MORVAN, Françoise PETIT LECLERC, Nathalie LE SCANF, Vanessa CIRICHELLI (arrive à 19 H 07), Ludovic HUON, Didier GHEUX, Roselyne LIBERGE, Ghislaine LE POLÈS MICHEL, Marc LE CHAT, Valérie RUMIANO, Arnaud FICHOU, Gilles ROBIGO, Christèle DAISEY MOGÈRE, Eric DUVAL (quitte la salle à 19 H 55) et Béatrix BAZIN.

Absents excusés : M. Eric DUVAL (donne procuration à Mme Béatrix BAZIN à compter de 19 H 55), M. Joël HEUZÉ, Mme Marie-Odile JAECKERT et M. Christophe JOUAN.

Secrétaire de séance : Madame Danie LE PUT

Conseillers en exercice : 26 - **Conseillers présents :** 23 - **Pouvoirs :** 0 - **Votants :** 23

ETUDE CENTRE DE RESSOURCES DE LA MARITIMITÉ – CHOIX DU PRESTATAIRE

Monsieur Didier GHEUX, Conseiller Municipal délégué, rappelle à l'assemblée que, par la délibération n° 71/2025 du 7 juillet 2025, le Conseil Municipal avait approuvé le plan de financement de l'étude sur la préfiguration du projet de centre de ressources de la Maritimité, et autorisé Monsieur le Maire à solliciter les subventions possibles.

Une consultation des bureaux d'étude a été effectuée et les auditions des 3 meilleurs ont eu lieu le 5 décembre 2025.

Après analyse des candidatures et des auditions, le classement global donne le Bureau d'études « abcd » le mieux-disant, pour un montant de 30 180,00 € HT soit 36 216,00 € TTC.

La mission est prise en charge à hauteur de 50 % par la Banque des Territoires, dans le cadre de la labellisation « Petites Villes de Demain ».

Le plan de financement doit être actualisé de la façon suivante :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Bureau d'études abcd	30 180,00	Banque des territoires (50%)	15 090,00
		Autofinancement (50%)	15 090,00
TOTAL	30 180,00	TOTAL	30 180,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 15 voix pour, 6 voix contre et 2 abstentions, décide :

- **D'APPROUVER** le choix du prestataire, le bureau d'études abcd,
- **DE VALIDER** le plan de financement actualisé,
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce marché.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212202220-20251215-131_2_2025-DE

Xavier COMPAIN



Maire de PLOUHA

Affiché le :